

Le nom de baptême ne se trouve pas dans cet acte. Mgr Tanguay a cru qu'il s'agissait ici d'Antoine. Nous avons démontré qu'il a fait erreur. Et comme en 1757 il ne restait plus que deux frères de la famille des Villiers, Louis et François, et que ce dernier ne mourut qu'en 1794, il s'ensuit que celui dont nous venons de donner l'acte de sépulture ne peut être autre que Louis.

M. de Villiers avait épousé à Montréal, le 29 décembre 1753, Marie-Amable Prud'homme (1) dont il eut une fille, Louise, baptisée le 3 juin et inhumée le 6 septembre 1755. On ne lui connaît pas d'autres enfants. (2)

Comme la plupart des officiers canadiens, M. de Villiers était plus brave que riche et sa veuve resta à peu près sans ressources. M. de Vaudreuil le savait et dans la lettre qu'il adressait au ministre pour annoncer la mort de M. de Villiers il disait : " Il laisse une veuve peu fortunée pour laquelle je ne puis me dispenser de m'intéresser, d'autant plus que tout engage, Mgr, à vous supplier de vouloir bien lui procurer une pension du roi en considération des importants services de feu son mari." (3)

Cette requête fut entendue car on voit qu'en 1760 madame de Villiers recevait une pension de 150 livres. (4)

Après un veuvage de près de trois années, madame de Villiers épousa à Montréal, le 15 septembre 1760, Michel Mougou de Jarimeau, seigneur de la Garde,

---

(1) Arch. de N.-D. de Montréal.

(2) Tanguay, III, p. 168.

(3) Arch. de la marine.—loc. cit.

(4) Coll. Moreau St-Méry—Copie au Sém.